

révolutions politiques et les triomphes des lettres françaises ont passé sur les patois sans les anéantir.

En l'an II de la République, l'abbé Grégoire prononçait à la Convention en style du temps un long réquisitoire dans lequel ces charmants langages de nos pères étaient voués à l'abomination sous le nom *d'idiomes féodaux*. Plusieurs passages de son rapport sont bons à citer pour les faits qu'ils constatent.

« Il n'y a qu'environ quinze départements de l'intérieur où la langue française soit exclusivement parlée. Encore y éprouve-t-elle des altérations sensibles, soit dans la prononciation, soit par l'emploi de termes impropre et su-
« rannés .. Nous n'avons plus de provinces et nous avons encore environ trente patois qui en rappellent les noms...

« Plusieurs de ces dialectes à la vérité sont génériquement les mêmes ; ils ont un fond de physionomie ressemblante, et seulement quelques traits métis tellement nuancés que des villages voisins, que les divers faubourgs d'une même commune, telle que Salins et *Commune affranchie* (Lyon) offrent des variantes...

« On peut assurer sans exagération qu'au moins six millions de Français, surtout dans les campagnes, ignorent la langue nationale ; qu'un nombre égal est à peu près incapable de soutenir une conversation suivie ; qu'en dernier résultat le nombre de ceux qui la parlent purement n'excède pas trois millions et probablement le nombre de ceux qui l'écrivent correctement est encore moindre.

Ainsi avec trente patois différents nous sommes encore pour le langage à la Tour de Babel, tandis que pour la liberté nous formons l'avant-garde des nations (1). »

(1) Rapport par Grégoire sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois, et d'universaliser l'usage de la langue française. Séance de la Convention du 16 prairial, an 2. — *Moniteur du 18 prairial*, n° 258.